

# EVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES METIERS :

## le ressenti d'équi-ressources

La filière équine représente aujourd'hui en France environ 68 000 emplois dont 40 900 directs (élevage, entraînement, centres équestres, maréchaux-ferrants, selliers, vétérinaires spécialisés, marchands...) et 27 800 indirects (organisation des courses et points de vente PMU (pari mutuel urbain), institutionnels, organisations socio-professionnelles, assurance, journalisme ...).

### 68 000 EMPLOIS

La croissance des emplois est en moyenne de 3% par an au cours des 7 dernières années, avec cependant une hausse relativement plus importante dans les centres équestres que dans l'élevage et l'entraînement.

On peut dire du profil du salarié aujourd'hui dans la filière qu'il est :

- plutôt jeune (30 ans en moyenne) ;
- de plus en plus féminin : 56% de femmes dans les centres équestres, 33% dans le domaine des courses (trot/ galop) ;
- embauché majoritairement en contrat à durée limitée, même si les CDI (contrat à durée indéterminée) progressent (63% de CDI dans le secteur des courses, 40% dans les centres équestres) et 1 sur 10 à un contrat d'apprentissage.

D'autre part, le salarié « type » :

- connaît un certain turnover (24%), plus marqué dans les centres équestres, lié notamment à la saisonnalité et sur certains métiers notamment au niveau des courses (lad driver / lad jockey) ;
- a un salaire moyen d'environ 1 250€ net mensuel.

### SOINS, SERVICES, ENSEIGNEMENT

#### Des métiers qui vont continuer à se développer

Face à la démocratisation du cheval et au développement d'un tourisme vert autour du cheval (besoin d'évasion, retour vers la nature...), les métiers autour des soins, des services mais aussi de l'enseignement autour du cheval devraient continuer à se développer, comme par exemple les métiers suivants :

- soigneur d'équidés, cavalier soigneur ;
- vétérinaires et spécialités associées (dentisterie, ostéopathie...);
- moniteur d'équitation, animateur de tourisme équestre.

Notamment les « services au cheval » comme il existe des « services à la personne » pour le compte de plusieurs employeurs (professionnels et particuliers) dans le cadre, par exemple, de groupement d'employeurs doivent encore être imaginés.

D'autre part, face notamment à la mondialisation et à



© THOROND P

l'émergence de nouveaux pays, la filière équine française continue à se structurer, s'organiser et s'internationaliser. Ainsi on constate une demande des employeurs (souvent organisations socio-professionnelles, institutionnels, grands haras exceptionnellement) pour des postes nécessitant un profil « plus généraliste » type Bac+4/5 (sur des sujets comme le management, la gestion de projets, la communication), ayant une bonne connaissance de la filière et une dimension internationale (anglais impératif). Sans être très nombreux, ces postes peuvent être une opportunité pour certains débutants et/ou cadres plus expérimentés souhaitant, après un cursus « plus généraliste », se rapprocher de leur passion du cheval. Mais il faut savoir aussi que la demande de candidats sur ce type de poste est très importante : mieux vaut avoir bien mûri son projet et avoir professionnalisé sa connaissance de la filière !

Concernant plus particulièrement le secteur des courses (élevage, entraînement trot, galop), une incertitude subsiste (menace ou opportunité ?) quant à l'impact réel dans les années à venir de la libéralisation au niveau européen des jeux d'argent, une partie des recettes du PMU étant reversée aux professionnels de ce secteur.

